

RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE

Rapport annuel 2019



RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE

Table des matières

Message du président, Carl-Alex Ridoré	4
Message du directeur, Jacques Pollet	6
Organigramme du Réseau santé de la Sarine, de la CODEMS et de la Commission IF	8
<hr/>	
Rapport des organes du RSS	10
Ressources humaines	12
<hr/>	
Centre de coordination	14
<hr/>	
Service d'aide et de soins à domicile	16
<hr/>	
Home médicalisé de la Sarine	22
<hr/>	
Foyer de jour	26
<hr/>	
Service d'ambulances de la Sarine	28
<hr/>	
Commission des indemnités forfaitaires	30
<hr/>	
Commission de district des établissements médico-sociaux	32



Carl-Alex Ridoré, président

« L'aide et soins à domicile au cœur de la stratégie. »

Message du président

Nous devons tirer tous les enseignements du COVID-19

Au moment d'écrire ces lignes, le 4 mai, la courbe du nombre de personnes atteintes par le COVID-19 dans le canton est enfin en train de s'aplatir. Ces dernières semaines, le Réseau santé de la Sarine a traversé la période la plus agitée de sa courte existence. Le fonctionnement de tous ses services a été mis sous pression et chacun d'entre eux a dû prendre des mesures fortes pour faire face à l'urgence.

J'aimerais donc ici, et avant tout, remercier toutes les personnes qui se sont engagées sans compter au sein de notre réseau, au cœur de la crise, souvent malgré de fortes inquiétudes pour leur propre santé et pour celle de leur famille. Je veux aussi remercier la direction du RSS, les déléguées et les délégués pour leur implication et pour leur soutien durant cette période tout à fait inhabituelle.

J'aimerais aussi saluer le courage de toutes les résidentes et tous les résidents des EMS de la Codems et de notre HMS. Ils et elles ont dû accepter de couper tous les liens avec leurs proches pendant de longues semaines, de rester confiné-e-s dans leur chambre et ont fait preuve d'une

patience et d'une sagesse extraordinaire face à la menace qui planait.

Avec ses homes médicalisés, ses foyers de jour, son Service d'aide et des soins à domicile, le RSS était en première ligne pour prendre soin de la population de plus de 65 ans qui présente le plus de risques avec le COVID-19. Le Service des ambulances était aussi au cœur du dispositif sanitaire régional.

Il est bien sûr trop tôt aujourd'hui, au début du mois de mai, pour tirer un bilan détaillé de la manière dont le RSS a géré la crise. Il est certain que nous devons analyser ce qui s'est passé ces dernières semaines pour en tirer toutes les leçons nécessaires pour l'avenir. Nous y reviendrons dans notre rapport 2020. Mais il a au moins été clair que le regroupement des forces que nous avons opéré au sein du RSS, en 2016, a contribué, durant la crise, à une efficace coordination des mesures : le RSS a été l'interlocuteur des autorités cantonales compétentes.

Il est difficile, dans un tel moment, de porter le regard vers 2019, mais je suis certain qu'une fois que nous aurons surmonté la crise et que nos collaboratrices et collaborateurs seront parvenu-e-s à la « digérer », la stratégie que nous avons

décidée en 2019 ainsi que les nouveaux projets qui ont été présentés soutiendront la motivation de chacun-e pour se projeter dans l'avenir.

Durant l'année 2019, le RSS a racheté la Rose d'automne. L'équipe de l'EMS et les résident-e-s ont été intégrés au HMS le 1er janvier 2020. Ce rachat a eu des conséquences sur le projet de rénovation et d'agrandissement du HMS : nous avons décidé de miser sur un regroupement de la Rose d'automne et du HMS sur le site de ce dernier. Le projet retenu, signé par le bureau d'architecture Boegli Kramp a été présenté en novembre aux délégué-e-s, à la presse et au public. Lorsque le budget de la construction sera établi, la population du district pourra s'exprimer en votation sur ces travaux. Nous espérons pouvoir inaugurer les nouveaux locaux en 2024.

L'année 2019 a aussi été marquée par la présentation des visions et des axes stratégiques pour les développements futurs du RSS. Sur la base des connaissances acquises entre 2016 et 2018, les besoins du district dans le domaine médico-social ont été clairement identifiés.

Onze champs d'action ont été définis.

- › Élaborer la vue d'ensemble et orienter le public ;
- › Optimiser le Service d'aide et de soins à domicile en fonction des bénéficiaires ;
- › Préparer les établissements médico-sociaux aux besoins futurs des bénéficiaires ;
- › Renforcer l'attractivité des métiers de la santé dans le district ;
- › Mettre en place dans le financement le principe « Qui commande paie » ;
- › Exploiter les synergies ;
- › Améliorer les bases de décision pour les politiques ;
- › Développer les technologies pour le maintien à domicile ;
- › Promouvoir le RSS et ses différents services ;
- › Optimiser la gouvernance du RSS ;
- › Analyser l'opportunité d'un rapprochement « Feux bleus ».

En 2013, on comptait, dans le district, un peu plus de 3700 personnes de plus de 80 ans ; en 2019, elles étaient près de 4300 ; en 2025, on s'attend à une population de plus de 5700 personnes. Le Réseau santé de la Sarine a poursuivi le travail entrepris depuis le début de la décennie pour proposer une offre stationnaire suffisante aux personnes âgées du district. En 2018, le RSS a présenté sa « vision 2025 » qui prévoit des investissements de 116 millions pour la mise en service de nouveaux lits et pour toutes les rénovations nécessaires.

Mais face au vieillissement de la population, le développement de l'offre de l'aide et soins à domicile est plus que jamais au cœur de la stratégie du comité du RSS. Plus proche des aspirations de la population, il permet aussi de contenir l'évolution des frais financiers induits par la prise en charge stationnaire (EMS). Seul un investissement « massif » dans l'aide et soins à domicile permettra de juguler une évolution exponentielle des coûts dans le domaine des soins stationnaires. Depuis 2015, 21,5 nouveaux EPT ont été attribués au SASDS et cinq nouveaux EPT seront créés chaque année jusqu'en 2024.



Jacques Pollet, directeur général

« Respect,
responsabilité et
professionnalisme. »

Message du directeur général

Chacun-e a donné le meilleur pour le RSS

L'année 2020 venait de commencer, avec son lot de nouveaux projets, quand le COVID-19 nous a contraints à prendre toutes les mesures urgentes nécessaires pour préserver au mieux nos résident-e-s, patient-e-s ainsi que nos collaboratrices et collaborateurs. Sachant que la grande majorité des personnes dont nous prenons soin sont les plus à risques, nous avons dû revoir, dans chaque service, notre pratique au quotidien

Au moment d'écrire ses lignes, au début du mois de mai, la situation s'est un peu détendue, mais durant une quarantaine de jours, tous nos services ont été en première ligne pour lutter contre la pandémie. Après différentes mesures provisoires, dès le 13 mars, le HMS, comme tous les autres établissements médico-sociaux du district mandatés par le RSS ont interdit toutes les visites aux résident-e-s.

Au HMS, ces dernier-e-s ont été contraints de rester isolé-e-s dans leur chambre pendant plusieurs semaines pour éviter la propagation du virus. Nos mesures, à ce jour, semblent avoir porté leur fruit. Nous n'avons eu qu'une personne touchée par le virus et qui s'en est remis.

Pendant toute cette période, la gestion des ressources humaines a été un élément clé. L'engagement de chacun-e, dans les EMS, a été exemplaire pour faire face à cette situation exceptionnelle. Les collaborateurs et les collaboratrices du Service d'aide et de soins à domicile ont également poursuivi leur important travail de soutien aux personnes âgées qui sont suivies à domicile, en prenant toutes les précautions nécessaires. Enfin, du côté du Service des ambulances, toutes les mesures ont été prises, dès le début de la crise, pour assurer la sécurité des ambulancières et des ambulanciers, afin qu'ils et elles puissent continuer à assurer la prise en charge des patient-e-s et les prestations dues à la population.

Dans les jours et dans les semaines à venir, nous allons bien sûr nous pencher avec toute l'attention nécessaire sur la manière dont notre organisation a géré cette pandémie. Une telle analyse est absolument nécessaire afin de nous préparer à une éventuelle deuxième vague ou à une nouvelle épidémie. Nous reviendrons bien sûr en détail sur tout ce qui a été entrepris dans notre rapport 2020.

C'est peu dire que la pandémie nous a cueilli à froid. Nous sortions d'une fin d'année pleine de visions d'avenir après la présentation, en novembre, du projet de rénovation du HMS. Construit en trois étapes, en 1983, 1994 et 2008, le Home médicalisé de la Sarine (HMS) a besoin d'être rénové et agrandi. Le RSS a choisi la voie du mandat d'études parallèles (MEP) pour faire émerger les solutions optimales. Douze bureaux d'architectes ont proposé un dossier. Six d'entre eux ont été retenus pour le premier tour du concours. Le jury a ensuite gardé deux bureaux pour une « finale » emportée par le bureau d'architecte Boegli & Kramp à Fribourg.

L'Assemblée des délégués a validé, en septembre 2019 la reprise du Foyer de la Rose d'automne. Cette décision a eu son influence sur la définition du programme des travaux. Après avoir envisagé divers scénarios, le RSS a en effet décidé de transférer, à terme, les lits de la Rose d'automne au HMS et d'y centraliser tous les services. À la fin de travaux, le HMS accueillera 140 résident-e-s, une cuisine, le Foyer de jour, le SAS ainsi que l'administration du RSS.

Dans une première phase, avant la fin des travaux du HMS, les 36 résident-e-s de la Rose d'automne, tout comme le personnel, sont maintenus dans les locaux actuels. Durant l'automne 2019, nous avons ainsi préparé l'intégration des équipes de maintenances, d'intendance, de soin et de cuisine du Foyer de la rose d'automne dans nos effectifs.

La rénovation et l'agrandissement du HMS devraient être achevés au deuxième semestre 2024. Le chantier devra être mené dans des bâtiments habités en permanence durant les travaux. Ce sera l'un des grands enjeux. Les analyses finales et la mise en place du devis définitif se dérouleront durant les trois premiers trimestres de 2020. L'assemblée des délégué-e-s se déterminera durant le troisième trimestre 2020 avant que le projet, soumis au référendum obligatoire, ne passe en votation populaire durant le premier semestre 2021. Les travaux commenceront donc au plus tôt au début 2022 pour s'achever, selon les prévisions actuelles, à l'automne 2024.

Je tiens, pour conclure, à remercier vivement tous les directeurs des EMS du district mandatés pour leur collaboration sans faille dans le développement des Infrastructures nécessaires aux personnes âgées de notre canton et pour leur collaboration étroite dans le cadre de la crise du coronavirus.

Je veux également remercier toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de nos différents services et institutions. L'arrivée du COVID-19 nous a encore une fois montrés que, lorsqu'on s'occupe de l'humain, c'est l'humain qui prime. J'ai encore une fois été frappé par la qualité de l'engagement de toutes les personnes du RSS et des établissements mandatés non seulement durant la crise, mais durant tout l'exercice 2019 d'abord. Toutes et tous ont dû s'investir avec beaucoup d'énergie et ont su se montrer parfaitement à la hauteur.

Ils ont toujours donné le meilleur d'eux-mêmes avec respect, responsabilité et professionnalisme. Ces trois mots, nos valeurs, prennent tout leur sens dans le contexte actuel.

Organigramme Etat au 31 décembre 2019

Assemblée des délégués du Réseau santé de la Sarine

Président

M. Carl-Alex Ridoré, Préfet

Vice-Présidente

Mme Antoinette de Weck, Fribourg

Délégués

L'assemblée des délégués se compose des représentants des communes membres à raison d'un délégué par 2'000 habitants ou par fraction de 2'000 habitants.

Secrétaire au PV

Mme Mireille Gross

Comité de direction du Réseau santé de la Sarine

Président

M. Carl-Alex Ridoré, Préfet

Vice-Présidente

Mme Antoinette de Weck, Fribourg

Membres

M. Marco-Aurelio Andina, Villars-sur-Glâne

Mme Andrea Burgener Woeffray, Fribourg

M. Jean-François Charrière, Gubloux

M. Laurent Dietrich, Fribourg

Mme Alizée Rey, Villars-sur-Glâne

Mme Beatrix Guillet, Sarine Ouest

M. Jean-Luc Kuenlin, Haute Sarine

Mme Pascale Michel, Sarine Nord

Mme Mary-Claude Paolucci, Marly

Mme Murielle Roos Bovey, Sarine Ouest

M. Velko Stockel, Sarine Nord

Secrétaire

M. Jacques Pollet

Membres de la Commission indemnités forfaitaires (IF)

Président

M. Carl-Alex Ridoré, Préfet

Vice-Présidente

Mme Antoinette de Weck, Fribourg

Membres

Mme Mary Claude Paolucci, Marly

Mme Beatrix Guillet, Sarine Ouest

Mme Alizée Rey, Villars-sur-Glâne

M. Stéphane Blanc, Fribourg

M. Jean-François Charrière, Gubloux

Mme Pascale Michel, Sarine Nord

M. Jean-Luc Kuenlin, Haute Sarine

Mme Pascale Pache, médecin

M. Jacques Pollet, directeur du RSS et secrétaire de la Commission IF

Commission des établissements médico-sociaux (CODEMS)

Président

M. Carl-Alex Ridoré, Préfet

Vice-président

M. Laurent Dietrich, Fribourg

Membres avec voix délibérative

M. Jean-Luc Kuenlin, Sarine-Campagne

M. Jacques Morel, Fédération fribourgeoise des retraités

M. Marc Roder, directeur d'EMS

Membres avec voix consultative

M. Remy Boscacci, médecin

M. Patrice Buchs, directeur d'EMS

Secrétaire

M. Jacques Pollet



Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués s'est réunie à deux reprises. Elle a notamment:

Le 29 mai 2019:

- › Approuvé les comptes et le rapport de gestion 2018 du RSS.
- › Pris acte de la stratégie du RSS.

Le 25 septembre 2019:

- › Approuvé la modification de l'article 30, al. 2, litt. a des statuts du RSS concernant la limite d'endettement.
- › Accepté la dépense de CHF 4'205'000.- liée à la reprise de la Rose d'automne au 1^{er} janvier 2020.
- › Accepté le financement du rattrapage des retards d'amortissement des EMS de la Sarine.

Le 12 décembre 2019:

- › Approuvé les budgets de fonctionnement et d'investissement 2020 du RSS.
- › Pris acte du plan financier 2020-2024.
- › Élu Mme Isabelle Bersier au sein du Comité de direction et de la Commission des indemnités forfaitaires, en remplacement de Mme Beatrix Guillet, démissionnaire.

Comité de direction

Le Comité de direction a tenu 8 séances. Il a notamment:

Au niveau financier

- › Examiné et arrêté les comptes et le rapport de gestion 2018 du RSS.
- › Examiné et adopté les budgets de fonctionnement et d'investissement 2020 du RSS.
- › Établi et présenté à l'assemblée des délégués un plan financier 2020-2024.
- › Analysé la problématique du rattrapage des frais financiers et validé le message pour l'Assemblée des délégués.

Au niveau RH

- › Analysé différentes situations de collaborateurs et courriers adressés par leurs représentants.

Au niveau réglementaire

- › Étudié et validé le message sur la modification de l'article 30, al. 2, lit a des statuts.

Au niveau opérationnel

- › Élaboré et adopté la stratégie du RSS.
- › Poursuivi l'analyse liée à la reprise de la Rose d'automne au 1^{er} janvier 2020, décidé d'un rachat et validé le message sur la reprise d'activité de la Rose d'automne.
- › Analysé et validé le projet informatique de la Codems.
- › Validé le préavis 2020 de la Codems pour l'attribution de lits et dotation au SASDS.
- › Validé le choix du jury dans le cadre du MEP, ainsi que la proposition d'organisation et les organigrammes (Commission de bâtisse et Commission technique).
- › Validé la prise de position du RSS dans le cadre de la consultation de la fusion du Grand Fribourg.
- › Validé les objectifs 2020 en lien avec la stratégie du RSS, et pris acte du plan d'actions.
- › Validé la proposition de mettre en place un groupe de projet pour les mandats de prestations avec les EMS.
- › Analysé la demande d'intégration de la Famille au Jardin sur le site du Centre de coordination.
- › Pris connaissance des premières statistiques du Centre de coordination et validé le rapport final du groupe d'accompagnement.
- › Validé le projet pour l'engagement d'une diététicienne au sein du SASDS à partir de 2020.
- › Pris connaissance de la problématique du parking pour le SASDS à Marly.
- › Accepté une demande de prise en charge financière complémentaire du Manoir pour son agrandissement et sa rénovation.





Ressources humaines Etat au 31 décembre 2019



Home médicalisé de la Sarine et Foyer de jour*

	2019	2018	2017
Cheffe d'établissement	1.00	1.00	1.00
Soins	73.30	70.30	75.70
Animation	5.60	7.20	7.60
Intendance + Lingerie	14.10	14.30	12.00
Maintenance	0.00	3.00	2.80
Cuisine	10.10	10.10	10.90
Restaurant/Cafeteria	1.60	1.60	2.90
Total EPT	105.70	107.50	112.90

* Total des effectifs, y compris stagiaires et apprentis sous contrat, sans contrats à l'heure.

RSS, CIF, CODEMS

	2019	2018	2017
Direction	1.70	1.70	1.70
Informatique/juridique	1.80	1.80	2.00
Finances	4.80	4.80	5.00
RH	3.00	3.00	2.00
Maintenance et véhicules	3.00	0.00	0.00
Total EPT	14.30	11.30	10.70

Service d'ambulances de la Sarine

	2019	2018	2017
Chef d'exploitation	1.00	1.00	1.00
Employés d'administration	0.60	0,00	0,00
Ambulanciers	28.10	27.10	27.20
Etudiants ambulanciers	0.00	1.00	2.00
Total EPT	29.70	29.10	30.20

Service d'aide et de soins à domicile*

	2019	2018	2017
Cheffe de service	1.00	1.00	1.00
Soins	99.10	94.90	93.10
Ergothérapeute	2.00	2.00	2.30
Economie familiale	1.50	1.30	2.10
Administration	1.60	1.60	1.00
Intendance	0.28	0.37	0.20
Total EPT	105.48	101.17	99.70

* Total des effectifs, y compris stagiaires et apprentis sous contrat, sans contrats à l'heure.

Centre de coordination

	2019	2018
Soins	2.8	2.2
Total EPT	2.8	2.2

Le Centre de coordination a été ouvert en 2018.





Hélène Morgenthaler,
Cheffe du Service d'Aide
et de Soins à domicile et
du Centre de coordination

SASDS.SANTESARINE.CH



Centre de coordination

Le Centre de coordination (CC) est né de la volonté politique de disposer d'un guichet unique d'information et d'orientation pour les personnes âgées et leurs proches, en application de la loi Senior+. Pleinement opérationnel depuis octobre 2018, il est déjà devenu indispensable.

La chaîne de soins du district à la disposition des seniors y est centralisée. Le CC traite et oriente les demandes pour les 900 places existantes dans les 12 établissements médico-sociaux du district et les foyers de jour, gère les prescriptions d'aide et de soins à domicile et évalue les besoins des proches aidants dans le domaine des indemnités forfaitaires.

Sous la responsabilité de la cheffe de service Hélène Morgenthaler, l'équipe est composée d'une infirmière responsable, Martine Meuwly, et de trois infirmières (4 en 2020) au bénéfice d'un large panel d'expériences et de compétences complémentaires. Grâce à leurs contacts réguliers avec les personnes concernées, les infirmières ont une vision globale de la prise en charge des personnes âgées et peuvent prendre la mesure appropriée dans chaque situation afin d'orienter chaque personne vers les services les plus adéquats.

Le CC assure le lien entre les hôpitaux, les cliniques, les médecins, les partenaires médico-sociaux les EMS, les clients et leurs proches. Le maintien de la personne dans son environnement et son placement au moment opportun font partie des missions du CC, en collaboration avec tous les acteurs de la chaîne de soins.

L'expérience a déjà montré que le CC permettait une approche beaucoup plus fine de chaque cas. Concrètement, une visite chez une personne touchant des indemnités de proche aidant peut conduire à la mise en place d'un suivi par l'aide et soins à domicile ou à la proposition d'entrer dans un home, lorsque l'on constate, par exemple, que le proche aidant est gagné par l'épuisement et que la situation n'est plus gérable à domicile. A contrario, des personnes incitées par des tiers à entrer en EMS ont pu rester à domicile après la visite des infirmières. Autre avantage notoire: ces visites permettent de garder le contact avec les personnes concernées pour une évaluation en continu.

La nouvelle liste centralisée pour les entrées en EMS a aussi permis une considérable diminution du nombre de personnes placées en liste d'attente en ayant une meilleure vue d'ensemble. La réactivité pour faire face aux besoins s'en est trouvée grandement améliorée, tout en garantissant au futur résidant le placement dans l'EMS de son choix.

Indemnités forfaitaires 2019

	nbre d'éval. faites
Janvier	40
Février	33
Mars	56
Avril	53
Mai	42
Juin	37
Juillet	41
Août	39
Septembre	38
Octobre	37
Novembre	23
Décembre	18
Total	457

A noter que 24 évaluations ont été faites en allemand par Mmes Bozzini et Rotzetter.

Demande des soins à domicile 2019

	ant I	ant II	ant III	ant IV	ant V	ant VII	Total/mois
Janvier	16	24	14	15	22	10	101
Février	11	26	15	30	26	15	123
Mars	18	11	17	35	21	14	116
Avril	6	20	15	18	20	10	89
Mai	8	20	13	21	23	15	100
Juin	7	13	18	20	11	10	79
Juillet	14	12	22	27	31	19	125
Août	12	21	13	17	16	3	82
Septembre	16	15	8	18	23	8	88
Octobre	20	19	21	18	28	18	124
Novembre	9	23	20	14	28	15	109
Décembre	13	28	13	18	26	10	108
Total	150	232	189	251	275	147	1244

Placement en EMS 2019

A noter que les demandes et les placements pour les courts séjours incluent les demandes à l'UATO.

	Demande long séjour	Placement long séjour	Placement transitoire	Demande USD	Placement USD	Demande court séjour	Placement court séjour	Demande foyer de jour	Placement foyer de jour
Janvier	46	23	1	3	2	18	14	1	
Février	26	16	6	1	1	15	14	1	1
Mars	45	31	5	1		17	15	4	1
Avril	32	18	6	2		22	14	1	3
Mai	41	16	3	3	3	14	15	2	
Juin	42	14	1		3	26	13		2
Juillet	55	28	5	5	3	26	14		
Août	42	15	2	5		19	15	1	
Septembre	44	25	1	4	3	19	12	5	3
Octobre	38	22	3	2	1	26	20	1	3
Novembre	56	19	7	3	0	13	8	3	0
Décembre	28	29	2	5	0	27	12	0	0
Total	495	256	42	34	16	242	166	19	13

Aide et soins à domicile (SASDS)

Le SASDS exécute des prestations de nature médico-sociale qui ne nécessitent pas d'infrastructure institutionnelle et qui permettent de maintenir une personne dans son environnement habituel.

En particulier:

- › examens, traitements et soins effectués sur prescription médicale ou sur mandat médical;
- › aide à domicile comprenant les travaux d'économie domestique ainsi que les tâches éducatives et sociales. L'aide est exclue lorsque les besoins peuvent être satisfaits par d'autres services ou institutions, comme les crèches, les garderies d'enfants, le baby-sitting;
- › actions d'évaluations, d'information et de conseils ainsi que mesures d'encadrement social strictement nécessaires au maintien à domicile;
- › évaluation et ergothérapie pour le suivi après hospitalisation afin de faciliter le retour à domicile;
- › traitement d'ergothérapie.

L'année 2019 a été riche de projets au SASDS: l'informatisation Carefolio complète du service et la mise en place de la démarche clinique infirmière ont permis un gain d'efficacité qui n'a fait que renforcer l'évolution positive de la prise en charge des demandes.

Les dossiers patients ont également pu être uniformisés au sein des six antennes du SASDS. C'était une étape nécessaire pour l'organisation générale du service: les antennes ont en effet une charge d'activité fluctuante et s'entraident régulièrement pour équilibrer la charge de travail. L'uniformisation des dossiers patients permet beaucoup de rigueur dans l'organisation du travail. Le SASDS a également procédé à une autoévaluation des dossiers de soins. Toutes ces réalisations, ainsi que la mise en service du Centre de coordination l'année dernière, ont permis une augmentation significative de la qualité et de l'efficacité de la prise en charge.

En 2019, de nouveaux spécialistes ont été engagés pour poursuivre la professionnalisation. Deux personnes au bénéfice d'un CAS en plaie/cicatrisation ont été engagées et une nouvelle ergothérapeute va renforcer l'équipe déjà en place au début de l'année prochaine. En 2020, le SASDS projette également d'engager une diététicienne dans le cadre d'un projet pilote soutenu par la DSAS.

Ces spécialistes viennent compléter une équipe de 102 personnes – 40% d'infirmières et infirmiers, 40% d'assistant-es en soins et santé communautaire, 20% d'auxiliaires aide-soignant – qui ne cesse de s'étoffer. Le SASDS projette l'engagement de 8 EPT supplémentaires par année jusqu'en 2025.

Aide et soins à domicile (SASDS)

Renseignements téléphoniques

Donner des informations aux patients et à la population du district de la Sarine concernant les prestations et le réseau médico-social fait partie intégrante des services du SASDS. Avec l'arrivée du Centre de coordination et d'un standard téléphonique unique, les appels reçus ont encore augmenté en 2019. Le recrutement d'une collaboratrice bilingue a aussi permis de renforcer la réponse dans les deux langues du canton.

Chiffres 2017 - 2019

	2019	2018	2017
Interventions aide et/ou soins (dont 1389 prestations d'ergothérapie en 2018)	236'661	228'950	204'726
Personnes soignées et/ou aidées	2'198 1333 femmes 865 hommes	2'192 1329 femmes 863 hommes	2'209 1379 femmes 830 hommes
0 à 64 ans	648	694	645
65 ans à 79 ans	654	638	672
80 ans et plus	896	860	892
Heures de prestations LAMal	99'005	97'807	81'055
Heures d'aide non-LAMal	8'793	11'550	12'317
Heures d'ergothérapie	2'342	1'566	1'585
Kilomètres parcourus (en ville de Fribourg, l'usage des transports publics est privilégié)	365'587 +2'000 en vélo électrique	356'973 +2'000 en vélo électrique	312'868

L'ergothérapie, maillon essentiel de la chaîne des soins à domicile



* Prénom inventé

Huit heures du matin, le soleil se lève, Jade Belva se rend chez son premier patient de la journée. C'est Jeannine*, une dame âgée qui vit seule dans un 3 pièces et demie à Villars-sur-Glâne. Jade ne l'a encore jamais vue. Elle doit d'abord évaluer la mobilité de Jeannine, puis analyser son environnement pour identifier les problèmes potentiels. De la hauteur de la baignoire à la marche qui mène au balcon, en passant par les placards qui nécessitent de se baisser ou de grimper sur un tabouret, ceux-ci s'accroissent à mesure qu'on avance en âge.

Jade, ergothérapeute au Réseau santé de la Sarine, va pouvoir enseigner à Jeannine les gestes du quotidien qui vont préserver son corps et lui faciliter la vie. Elle lui recommandera la pose d'une poignée de bain et l'acquisition d'un sommier électrique. Jeannine pourra continuer de vivre chez elle: elle est soulagée.

En facilitant le maintien à domicile et en prévenant des traumatismes, le service d'ergothérapie du RSS n'augmente pas seulement le bien-être des individus, il contribue au bon fonctionnement du système de santé global et à sa maîtrise des coûts. « Non seulement les gens veulent rester chez eux, mais c'est aussi ce qui coûte le moins cher », résume Hélène Morgenthaler, la cheffe du Service d'aide et de soins à domicile. « Pour le RSS, l'opération est financièrement neutre,

puisque toutes les prestations sont refacturées. Nous pouvons ainsi sereinement envisager le développement futur de ce service ». Car si le service d'ergothérapie demeure modeste à l'échelle du RSS, il se développe rapidement. Une deuxième ergothérapeute a en effet rejoint Jade au début de l'exercice 2019, tandis qu'une troisième a pris ses fonctions au 1^{er} février 2020.

Il faut dire que les activités des ergothérapeutes du RSS sont variées. À l'inverse de leurs collègues pratiquant en cabinet, elles interviennent toujours à domicile, soit auprès de patients bénéficiant déjà de soins à domicile, soit sur ordonnance d'un médecin traitant. Dans le 90% des cas, il s'agit de personnes âgées, avec des besoins divers liés à l'âge. Mais les ergothérapeutes peuvent aussi aider des victimes de fractures ou d'AVC à se réadapter à leur propre environnement au moyen d'une rééducation cognitive ou apprendre à des enfants et adolescents souffrant de dyspraxie ou de dyscalculie à manier des outils thérapeutiques appropriés, comme des bouliers ou des logiciels dédiés. Chaque ergothérapeute voit de quatre à six personnes par jour, pour un total de 3'600 prestations fournies en 2019 par le service. Au-delà de ces prestations, les ergothérapeutes apportent encore leur expertise-métier aux autres collaborateurs et collaboratrices du RSS, infirmières et infirmiers,

assistants et assistantes en soin et santé communautaire ou encore auxiliaires et aides-soignants. « Nous poursuivons une démarche pluridisciplinaire, affirme Jade Belva. C'est la complémentarité des soins qui permet le maintien de la personne à domicile ».

Mais le métier n'est toutefois pas tous les jours facile. En se déplaçant chez les patients, les ergothérapeutes du RSS se retrouvent face à leur milieu de vie, parfois insalubre. Et lorsque la personne vit dans des conditions précaires, l'effet de l'intervention est malheureusement limité. « L'argent manque parfois pour installer les moyens auxiliaires nécessaires, déclare Jade Belva. Pour nous, en tant que thérapeutes, c'est frustrant. Nous ne pouvons pas toujours faire ce que nous voulons ».

Ce constat est d'autant plus vrai au printemps 2020, où l'épidémie de covid-19 contraint tous les métiers à se réorganiser. Les besoins sont soudainement différents, les interventions aussi. Dans la mesure du possible, elles sont conduites par téléphone, mais les ergothérapeutes continuent de se rendre au domicile lorsque cela est indispensable, et parfois elles amènent même les courses. « Quelles que soient les circonstances, l'ergothérapie est une expertise et un service que le RSS

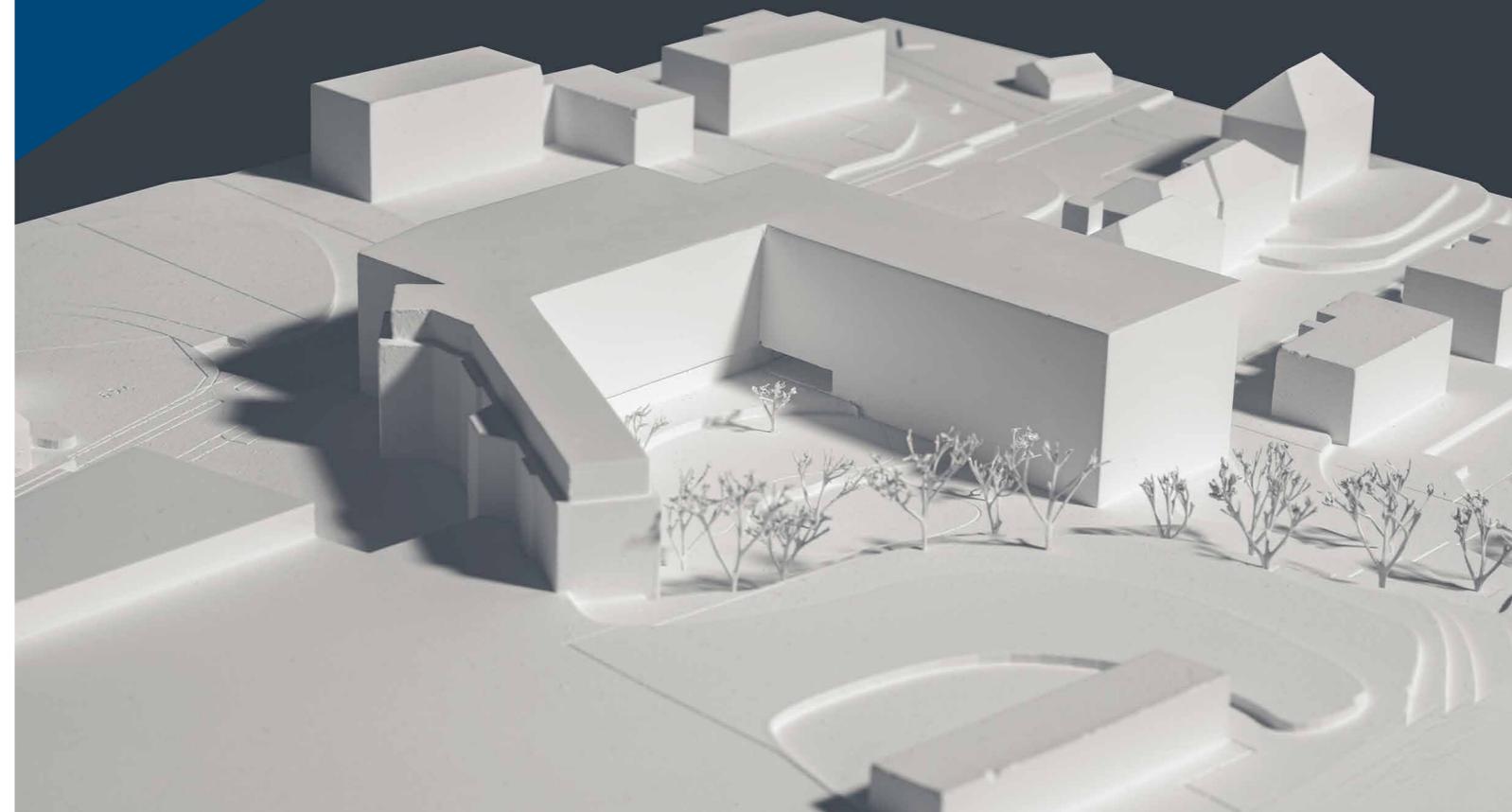
apporte à la population et à l'ensemble des collaborateurs du service des soins à domicile, conclut Hélène Morgenthaler. La complémentarité que nous apportons dans la prise en charge constitue notre plus-value par rapport aux organismes privés. »





Antennes au 31.12.2019	Territoire couvert
Antenne I Bd de Pérolles 7 1700 Fribourg Resp. Gilles Farjanel	Fribourg (centre ville)
Antenne VII Rte Mon-Repos 5A 1700 Fribourg Resp. Luc Geinoz	Fribourg (Schönberg, Bourguillon, Auge, Neuveville)
Antenne II Imp. du Nouveau Marché 1 1723 Marly Resp. Géraldine Magnin	Arconciel, Ependes, Ferpicloz, Marly, Le Mouret, Pierrafortscha, Senèdes, Treyvaux, Villarsel-sur-Marly
Antenne III Rte St-Nicolas-de-Flüe 2 1709 Fribourg Resp. Patricia Piccand	Villars-sur-Glâne, Fribourg (ouest)
Antenne IV Rte de Chantemerle 66 1763 Granges-Paccot Resp. Valérie Bourquin	Givisiez, Granges-Paccot, Fribourg (nord) Belfaux, Corminboeuf, La Sonnaz
Antenne V Rte d'Onnens 3 1740 Neyruz Resp. Priscilla Bozzini	Autigny, Avry, La Brillaz, Chénens, Corserey, Cottens, Gibloux, Grolley, Hauterive, Matran, Neyruz, Noréaz, Ponthaux, Prez-vers-Noréaz

En automne 2019,
le RSS a présenté son projet de
rénovation et d'agrandissement.





Martine Sherbetjian,
Cheffe d'établissement
du Home médicalisé et
responsable du Foyer de Jour

HOME MÉDICALISÉ (HMS)
HMS.SANTESARINE.CH

3

Home médicalisé de la Sarine (HMS)

L'automne 2019 a été marqué par deux projets majeurs pour le Home médicalisé de la Sarine (HMS). Le 25 septembre, l'Assemblée des délégués a en effet accepté la reprise de la partie Foyer de la Rose d'automne pour son intégration au Home médicalisé de la Sarine. Durant la fin de l'année 2019, le HMS a donc organisé cette intégration. La quasi-totalité du personnel de la Rose d'automne – soins, maintenance, intendance, cuisine et lingerie – a rejoint le HMS. Il a également fallu organiser la livraison des repas vers la Rose d'automne. Depuis le 1^{er} janvier 2020, les activités de la Rose d'automne sont complètement intégrées à celles du Home médicalisé de la Sarine.

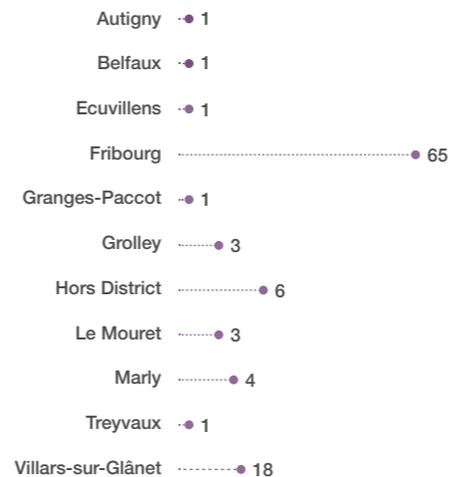
Cette reprise a également eu des conséquences sur le deuxième grand projet présenter durant l'automne 2019. Les 32 résident-e-s de la Rose d'automne sont restés dans leur foyer, mais ils/elles s'installeront au HMS après l'agrandissement et la rénovation de ce dernier, qui ont été présentés aux délégué-e-s, à la presse et au public à la fin du mois de novembre.

Le Home médicalisé de la Sarine (HMS) a été construit en trois étapes, en 1983, 1994 et 2008. Le bâtiment du Service des ambulances de la Sarine (SAS) date pour sa part de 1993. Il était évident depuis plusieurs années qu'une rénovation s'imposait pour apporter des gains significatifs de confort et pour optimiser les installations techniques des bâtiments. C'est le projet du bureau Boegli Kramp qui a été choisi au terme d'une procédure de mandat d'études parallèles (MEP). La rénovation et l'agrandissement du bâtiment devraient être achevés au deuxième semestre 2024. Après ces travaux, le HMS comptera donc 140 résidents – contre une centaine aujourd'hui – l'administration du RSS et de l'aide et des soins à domicile, le service des ambulances, ainsi que la cuisine, le foyer de jour.

Les analyses finales et la mise en place du devis définitif devraient se dérouler durant les trois premiers trimestres de 2020 pour permettre à l'assemblée des délégués de se déterminer au troisième trimestre 2020. Le projet sera soumis au référendum obligatoire à l'échelle du district durant le premier semestre 2021. Les travaux commenceront donc au plus tôt au troisième trimestre 2021, pour s'achever, selon les prévisions actuelles, à l'automne 2024.

Le HMS en quelques chiffres

État des résidents au 31 décembre 2019*



*Sur ce tableau ne figurent que les communes pour lesquelles des personnes résident au HMS.

Provenance des admissions

	2019	2018	2017
RFSM	4	1	0
UATO	9	3	4
Autres EMS	2	1	1
Hôpitaux	21	21	10
Domicile	9	17	10
Total	45	43	25

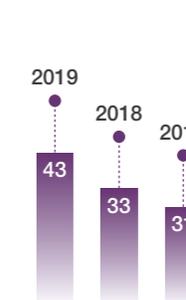
Évolution du taux d'occupation

	2019	2018	2017
Journées effectives	37'515	38'578	38'241
Journées budgétées	40'150	40'150	40'150
Pourcentage	93,43	96,08	95,24

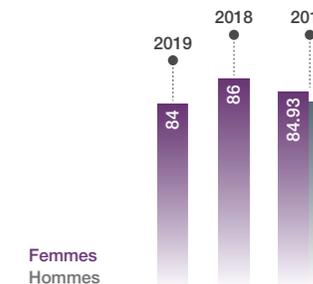
Durée moyenne de séjour

	2019	2018	2017
Moins de 6 mois	11	13	14
Moins d'une année	20	18	9
De 1 à 3 ans	32	29	35
De 3 à 9 ans	41	46	44

Nombre de résidents décédés



Moyenne d'âge des résidents*



*À partir de 2018, le HMS ne prend en compte que la moyenne générale.



Lingerie

Pour beaucoup d'entre nous, la lessive est une corvée. Pas pour l'équipe de la buanderie du Réseau santé de la Sarine qui, loin des regards, l'élève au rang d'art. Un art minutieux, un ballet précisément chorégraphié, qui assure, chaque jour, inlassablement, que personne ne soit en manque de linge propre.

En ordre de marche

Lorsque l'on lave près de 90 tonnes de linge par an, pas question de laisser faire le hasard: une organisation rigoureuse est primordiale pour assurer la bonne marche du service. Réception du linge depuis les différents services et lieux, tri, nettoyage, séchage, repassage, rangement et distribution du linge propre aux résidents, employés et services... C'est une opération délicatement minutée qui se répète quotidiennement: «Parfois nous n'y arrivons pas, mais le but est de traiter dans la journée ce que nous avons reçu le matin ou la veille au soir.» Ceci pour assurer la fluidité du traitement d'une part, et pour s'assurer que chacun, résident ou employé, a tout le linge propre dont il a besoin d'autre part.

C'est qu'ils sont nombreux celles et ceux qui comptent sur la buanderie! Outre les habits et la literie des 110 résidents, les cinq membres de l'équipe s'occupent des uniformes du personnel, du linge de la cuisine, de l'intendance et du service ambulancier... «En plus du linge de la maison, nous avons traité en 2019 l'intégralité du linge du Manoir, à Givisiez, qui

était en rénovation, de même que celui des résidents de la Rose d'automne». Cette dernière structure a d'ailleurs fait son entrée de manière permanente dans la rotation depuis son intégration au Home médicalisée de la Sarine au 1^{er} janvier 2020.

La masse de linge – 300kg par jour environ – requiert une organisation solide. Le linge des résidents nécessite notamment la plus grande des rigueurs: «Il faut étiqueter les habits et les mettre dans des sacs individuels afin de ne pas les perdre et de pouvoir les rendre à la bonne personne. Il faut faire attention aux types de tissus pour le lavage, et il faut bien sûr s'assurer que tout le monde a suffisamment de linge propre à sa disposition.» Il faut aussi savoir composer avec les impératifs matériels, continue Marta Drozdziol, la responsable de l'intendance auprès du Réseau santé de la Sarine: «Nous possédons cinq machines à laver, mais que deux séchoirs!» Rien ne sert donc de courir sans réfléchir...



Mais l'organisation n'est pas tout, le savoir-faire est important: «La formation du personnel joue également un rôle important. Beaucoup de monde pense par exemple que plus de produit implique un meilleur résultat. Ce n'est pas vrai, et cela engendre des coûts inutiles», explique Marta Drozdziol. Avec une moitié du personnel engagé au bénéfice d'un CFC en intendance, l'équipe du RSS fait figure d'exception dans le canton. «J'ai une très bonne équipe, mes collaboratrices sont formées, elles sont autonomes», se réjouit la responsable, qui enchaîne: «Au-delà de la formation, il est aussi important de placer les gens au bon endroit. Certaines personnes préfèrent travailler à la buanderie, où elles seront plus efficaces et plus heureuses!»

Plus propre, moins polluant

La technologie se met également au service du personnel. Le changement le plus significatif est sans doute celui du fournisseur de produits de lavage. Auparavant, plusieurs entreprises comblaient les besoins des différents services – cuisine, nettoyage, buanderie – en matière de produits chimiques. Depuis 2019, la situation a changé, comme l'explique la responsable: «Il a été possible de trouver un fournisseur unique capable de satisfaire tout le monde.»

La quête de cette perle rare n'a pas été aussi simple qu'on pourrait le penser, mais le jeu en valait la chandelle. L'entreprise Steinfels, qui a remporté la bataille, remplit parfaitement le cahier des charges: elle développe tous ses produits sur le territoire suisse – ce qui permet une meilleure traçabilité – et propose une gamme complète de produits écologiques. Un changement plus profond qu'il n'y paraît.

En effet, si ces produits sont de toute évidence moins nocifs pour l'environnement tout en garantissant le respect de règles d'hygiène très strictes, ils sont également bons pour le porte-monnaie: le nombre de produits est passé de 13 à 9, la quantité nécessaire est revue à la baisse et leur utilisation est simplifiée. Tout cela se traduit par des économies pour l'intendance, qui a d'ailleurs pu acquérir deux stations de repassage flambant neuves sur son budget 2019.



Tirer à la même corde

L'arrivée programmée de la Rose d'automne dans le giron du RSS a nécessité un travail important en amont, pour remplacer le service externe qui se chargeait jusqu'alors du travail de lingerie. L'occasion également d'homogénéiser les procédures: «Récemment, il y a eu pas mal de responsables qui se sont succédé, et rien n'avait vraiment été mis en place. Maintenant, tout est en ordre!» Pour la responsable, il est important que les choses fonctionnent partout de la même manière.

Le travail du personnel de la buanderie est de ceux qu'on ne remarque pas lorsqu'ils sont bien faits. La tâche se fait discrètement, dans les coulisses... Mais qu'un rouage se grippe et c'est toute la machine qui s'arrête. Cela n'est heureusement pas près d'arriver: le professionnalisme est le maître mot, comme à tous les niveaux de l'organisation du RSS.

Rien de tout cela ne serait possible sans la cheffe d'orchestre qui veille à ce que la partition soit respectée et que l'orchestre n'arrête pas de jouer: la buanderie ne se repose jamais, elle est ouverte 7 jours par semaine. «On a de quoi s'occuper», conclut la responsable, un sourire en coin...

Foyer de jour

Le Foyer de jour a un rôle important à jouer dans le dispositif global de soutien des personnes âgées. Il est complémentaire à l'aide et soins à domicile et permet aux personnes qui vivent encore chez elles de bénéficier d'un lieu de rencontre. Le Foyer de jour est aussi destiné à soulager les proches aidants lorsque ceux-ci ont besoin de souffler. Il peut être très important pour le maintien du lien social des personnes âgées qui continuent à vivre à leur domicile.

Ouvert 50 semaines par année, il peut accueillir jusqu'à 8 hôtes par jour, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Le Foyer de jour est un appartement avec une cuisine et une salle de séjour, une salle de repos, un salon, une salle d'activités et des WC-douche adaptés. Il est tenu par une responsable et son équipe composée :

- > d'une infirmière référente ;
- > d'une assistante en soins et santé communautaire ;
- > d'aides animateurs ou d'aides infirmières.

Le foyer de jour en quelques chiffres

Journées effectives 2017 à 2019





Thomas Ulrich,
Chef du Service des
ambulances de la Sarine

SERVICE D'AMBULANCES (SAS)
SAS.SANTESARINE.CH

5

Service des ambulances de la Sarine (SAS)

Durant l'année 2019, le Service des ambulances de la Sarine a poursuivi sa réorganisation sous la direction de son responsable, Thomas Ulrich, qui a pris les commandes en 2018. L'année 2019 a été marquée par une refonte complète des formations destinées aux ambulancières et aux ambulanciers du service. Les exigences qualités IAS (Interassociation de Sauvetage) imposent à tous les ambulanciers suisses de suivre 40 heures de formation continue annuelle obligatoire et des formations spécifiques. Le SAS a décidé en 2018 d'instaurer une formation continue interne d'un minimum de 20 heures par an durant les heures de service.

L'année 2019 a aussi été marquée par la mise en service des deux nouvelles ambulances du service qui ont été présentées aux délégué-e-s du RSS et à la presse au début de l'année. Ces deux nouveaux véhicules sont le résultat d'un long travail de conception et de collaboration entre le fabricant et les ambulanciers du SAS. La conception des véhicules – intérieur et extérieur – a été imaginée et développée par un groupe de travail du SAS. Les ambulanciers ont mis toute leur expérience et toute leur passion du métier dans ce travail.

La sécurité, l'ergonomie et l'hygiène ont été les trois principes fondamentaux pour la conception, afin de pouvoir intervenir de la manière la plus efficace, tout en garantissant le confort des patients qu'ils sont appelés à prendre en charge au quotidien.

Le design original des deux ambulances a aussi été conçu par les ambulanciers en collaboration avec «L'Atelier du découpage». Ce design mêle différents symboles fribourgeois – une Poya, la cathédrale, le drapeau... – au traditionnel symbole de la croix de vie représentatif du métier d'ambulancier.

Les deux véhicules, des Mercedes Sprinter 519 de type poids lourds, ont remplacé deux Chevrolet qui dataient de 2006 et 2009. La première ambulance avait accumulé 333'000 km tandis que la seconde avait atteint les 300'000 km au compteur.

À noter que le troisième véhicule du service a brûlé durant l'année 2019 et qu'une ambulance d'occasion l'a remplacé.

Le SAS en quelques chiffres

Répartition par priorité du 01.01.2019 au 31.12.2019

Type d'intervention	Priorité 1			Priorité 2			Priorité 3			Total		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Primaire	2216	2064	1932	1212	1073	1118	320	430	488	3748	3567	3538
Secondaire	146	145	108	99	89	104	841	779	739	1086	1013	951
Total	2362	2209	2040	1311	1162	1222	1161	1209	1227	4834	4580	4489

Répartition par jour de la semaine

	2019
Lundi	727
Mardi	727
Mercredi	666
Jeudi	672
Vendredi	754
Samedi	647
Dimanche	641
Total	4834

Délais de départ

Pourcentage de départ en < 5'

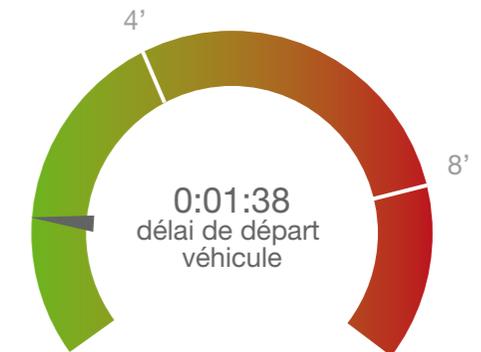
99,5%

Délai de départ de véhicule

0:01:38

Taux de qualité

77%



Dans le cas des interventions de priorité 1 – urgence vitale – et 2 – urgence, sans que la vie soit en danger – les ambulanciers ont le devoir d'être en route dans les trois minutes qui suivent l'appel du 144.

Commission des indemnités forfaitaires (CIF)

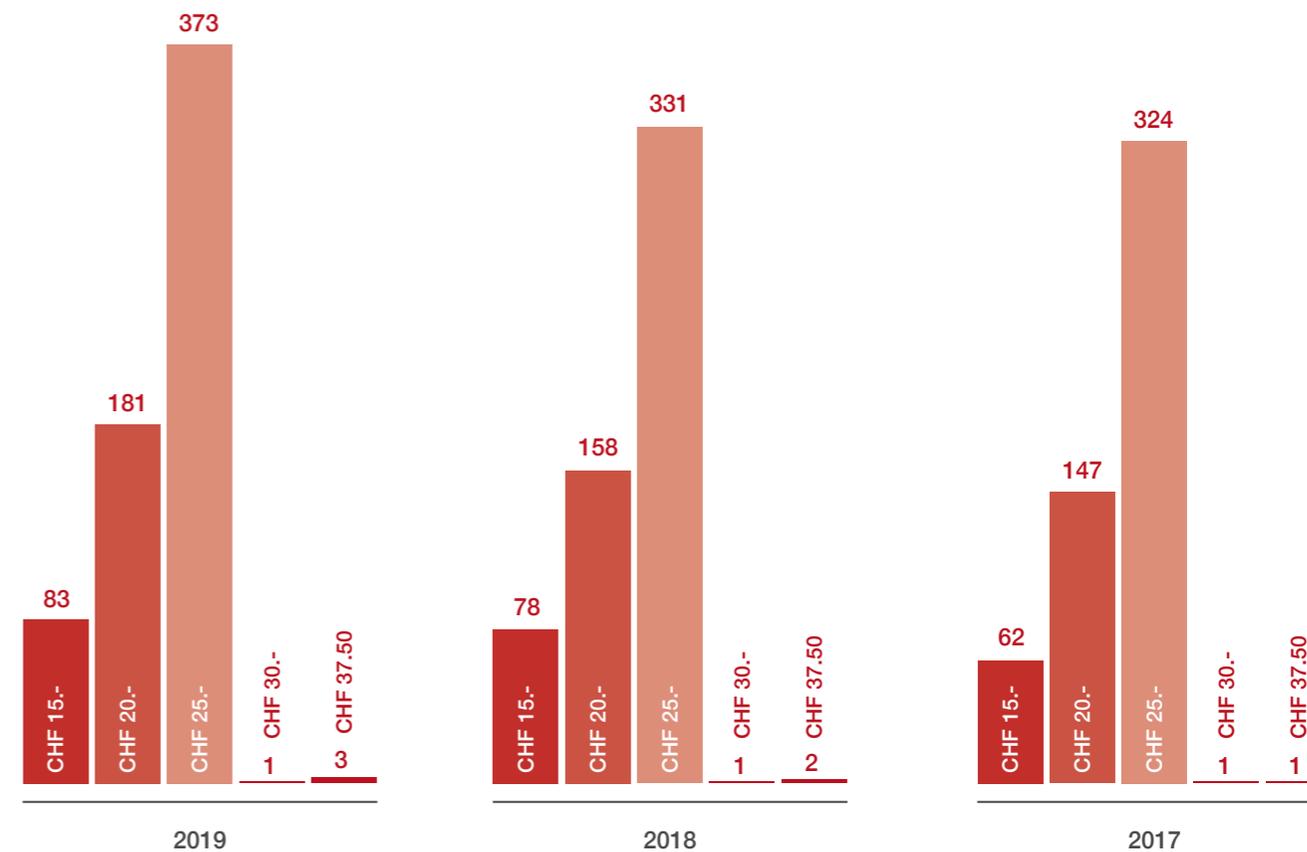
Présentation

En vertu des dispositions légales, soit la loi du 8 septembre 2005 sur l'aide et les soins à domicile (LASD), l'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile.

Ces indemnités sont de plus en plus utilisées. Il est évident que le montant annuel est important. Mais ces dépenses permettent de diminuer le nombre de lits dans les EMS. Elles correspondent parfaitement à la vision de la loi Senior +, dont l'un des objectifs est de permettre aux gens de rester le plus longtemps possible à domicile.

La mise en place du Centre de coordination du RSS a permis de franchir un nouveau pas, en unifiant l'évaluation des demandes afin de la rendre plus homogène et plus efficace.

Commission IF – Nombre de bénéficiaires





Christophe Werro,
Chef du Service des finances

COMMISSION DES
ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX
CODEMS@SANTESARINE.CH

7

Commission de district des EMS (CODEMS)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la gestion et l'administration de la CODEMS sont intégrées à la Direction du Réseau santé de la Sarine. Ce rapprochement s'est fait progressivement depuis la nomination de l'actuel directeur du RSS, Jacques Pollet, au secrétariat de la CODEMS en octobre 2015.

La CODEMS mène ses activités actuelles sous la forme d'une commission rattachée directement au comité du Réseau santé de la Sarine.

Cette organisation permet une meilleure gouvernance des EMS à l'échelle du district et une plus grande transparence vis-à-vis des communes qui, par leur participation à l'Assemblée des délégués, ont une meilleure vision sur les investissements et sur leurs répercussions dans leur propre plan financier.

La Codems dispose des compétences suivantes:

- a. elle statue sur les demandes de prise en charge des frais d'investissements de moins de CHF 500'000.-;
- b. elle statue, sous réserve d'approbation par le Comité, les demandes de prise en charge des frais d'investissement d'un montant supérieur à CHF 500'000.-;
- c. elle élabore chaque année le plan de couverture des besoins sur une période projective de 5 ans, en lien avec le rapport cantonal de planification des soins de longue durée;
- d. elle préavise chaque année, à l'attention de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), les demandes de reconnaissance de nouveaux lits;
- e. elle exerce les attributions dévolues à la commission consultative prévue par l'article 13 alinéa 2 de la loi du 12 mai 2016 sur les prestations médico-sociales (LPMS);
- f. elle exerce les autres attributions fixées dans le règlement du 7 décembre 2017 pour la prise en charge des frais financiers et d'investissement des établissements médico-sociaux du district de la Sarine, pour autant qu'elles ne soient pas confiées expressément à un autre organe.

Liste des EMS du district

- › Home médicalisé de la Sarine, 1752 Villars-sur-Glâne
- › EMS La Providence, 1700 Fribourg
- › Résidence des Chênes, 1700 Fribourg
- › Les Bonnesfontaines, 1700 Fribourg
- › Foyer La Rose d'Automne, 1752 Villars-sur-Glâne
- › Résidence Les Martinets, 1752 Villars-sur-Glâne
- › Résidence Les Epinettes, 1723 Marly
- › Résidence Saint-Martin, 1741 Cottens
- › Home du Gibloux, 1726 Farvagny
- › Le Manoir, 1762 Givisiez
- › Villa Beausite, 1700 Fribourg
- › Foyer Les Peupliers, 1724 Oberried



Le service des finances, véritable centre nerveux du RSS

Il est vite fait de confondre la comptabilité avec la paperasse, l'administration avec la bureaucratie, surtout dans un organisme dont la mission première est de s'occuper directement de la personne. Pourtant, au Réseau santé de la Sarine, comme dans toute organisation, le Service des finances est l'organe qui procure aux différentes entités les moyens d'effectuer leurs tâches et décharge les professionnels de la santé des tâches administratives.

Ce ne sont pas moins de sept personnes (5.5 EPT) qui assurent le fonctionnement du Service des finances du RSS. Deux collaboratrices à temps partiel s'occupent de la réception du HMS, une autre s'occupe de la partie administrative et de la facturation. Elle assiste également le chef des finances dans le contrôle de la comptabilité et apporte son aide dans le bouclage des comptes. Une quatrième collaboratrice effectue les paiements pour tout le RSS et établit les factures du service d'ambulances et de la CODEMS, tandis que les factures du Service des soins à domicile sont traitées par une cinquième collaboratrice. Un civiliste, enfin, complète l'équipe et lui apporte une aide aussi précieuse que polyvalente.

Les rênes, quant à elles, sont tenues par Christophe Werro, dont la fonction est loin de se limiter à la supervision de la comptabilité. « Cela occupe environ la moitié de mon temps, déclare-t-il. L'autre moitié, je la consacre essentiellement à la CODEMS, notamment la gestion des investissements pour les EMS. Il faut contrôler leurs demandes d'investissements et par la suite verser les amortissements et les intérêts. Si un EMS a besoin d'un nouveau bus pour les sorties des résidents par exemple, c'est à moi qu'il revient de vérifier les chiffres et de

contrôler les offres, avant de transmettre ces dernières à la sous-commission compétente de la CODEMS. »

L'exercice 2019 a précisément été marqué par la préparation d'une importante opération d'investissement puisque le RSS a négocié l'acquisition de la partie EMS de la Fondation Rose d'automne. Au 1er janvier 2020, ce n'est ainsi pas seulement le bâtiment de Villars-sur-Glâne d'une capacité de 36 lits qui est entré dans le portefeuille immobilier du RSS, mais la quasi-totalité des collaborateurs de la Rose d'Automne qui ont rejoint le personnel du RSS. À la même date, le secteur maintenance et véhicules et ses quatre collaborateurs ont été intégrés au Service des finances, qui gérait déjà les assurances des véhicules du RSS, ainsi que de ceux des collaborateurs qui les utilisent à des fins professionnelles, notamment dans le cadre des soins à domicile. C'est encore le Service des finances qui s'occupe du paiement des indemnités forfaitaires pour les proches-aidants, pour un montant annuel de plus de 4 millions de francs, entièrement refacturé aux communes.

Pour 2020, le défi de Christophe Werro sera d'une tout autre nature. En tant qu'association de communes, le RSS est désormais tenu de présenter ses comptes selon le plan MCH2. « Nous l'avons anticipé dès la création du réseau, dit-il. Cela ne nous fait pas peur ». Le problème est que les entités Home et Soins à domicile du RSS sont affiliées à des associations professionnelles, respectivement l'AFIPA et l'AFAS, qui ont chacune leur propre plan comptable. « Je n'ai pas encore trouvé la solution, confesse Christophe Werro, mais il est clair que nous serons obligés de faire des choix. »

Dans l'immédiat toutefois, comme pour tout le monde, le défi se nomme coronavirus. Christophe Werro et trois collaboratrices travaillent depuis la maison, une personne assure la réception, une autre collaboratrice est en arrêt. L'opération a nécessité d'embarquer tout le matériel informatique et de le répartir au domicile des unes et des autres. « On se rend compte que dès qu'on veut, on peut! » Chacun est très solidaire avec ses collègues. La période engendre aussi des frais supplémentaires, avec des opérations de désinfection à répéter 2x par jour, notamment au local des ambulances, la location d'une salle de réunion à Notre

Dame de la Route et l'acquisition de masques, dans la mesure de leur disponibilité. Et ce n'est que le début...

En période de crise comme en temps normal, le plus grand apport du Service des finances est de décharger les chefs de service des questions administratives et de les laisser se concentrer sur leurs tâches opérationnelles. « On fait le budget avec eux. Ils n'ont ensuite plus qu'à vérifier les factures et ils peuvent s'occuper du terrain », conclut Christophe Werro.





GRAPHISME: ASPHALTE-DESIGN.CH | RÉDACTION: DONC VOILÀ

RSS - Avenue Jean-Paul II 10, 1752 Villars-sur-Glâne



RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE